

# LE DEVOIR

## Harper ne suivra pas le Bloc

### Gomery remercie Jean Brault

#### Le commissaire pourrait lever ce matin l'ordonnance de non-publication

BRIAN MYLES

Le juge John Gomery a remercié hier Jean Brault pour son témoignage à la commission d'enquête sur le programme des commandes, mais il a repoussé à ce matin sa décision sur la pertinence de maintenir l'ordonnance de non-publication, tenant en ce sens le public en haleine.

M. Brault a terminé en fin d'après-midi la ronde des contre-interrogatoires, mais il ne restait pas assez de temps pour compléter le débat sur les suites à donner à ses déclarations, lesquelles ont poussé le Parti libéral du Canada (PLC) à exiger une enquête de la GRC sur des allégations de «fraude ou autres actes nuisibles» à l'encontre de la formation politique commis par ses propres collaborateurs.

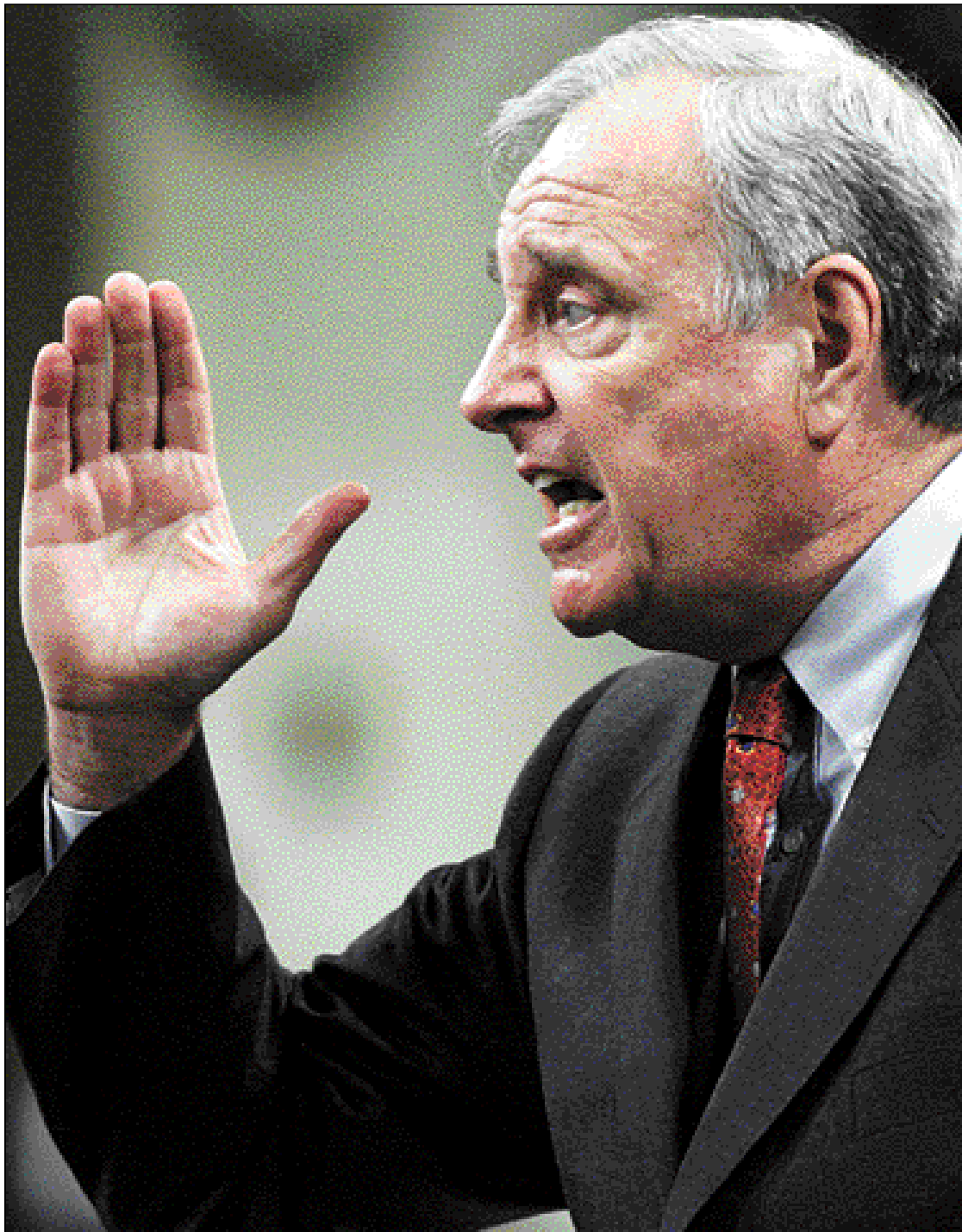
Les avocats de M. Brault et de Charles Guité ont plaidé avec une faible conviction en faveur du maintien de l'ordonnance de non-publication. L'avocat représentant une constellation de médias, Mark Bantey, exigera ce matin la levée complète de l'interdit, qu'il juge «totalement inefficace». «Si c'est inefficace, ça n'a pas sa raison d'être», a-t-il lancé lors d'un point de presse.

Plutôt que de préserver l'impartialité du jury qui devra éventuellement décider du sort de MM. Brault et Guité, ce voile de secret alimente au contraire l'insatiable appétit du public pour les révélations du publicitaire, selon M. Bantey. Ils étaient près d'une cinquantaine à faire la file pour assister aux audiences hier, applaudissant à quelques reprises aux réponses de M. Brault.

Des sites Web américains publient par ailleurs des



John Gomery



JIM YOUNG REUTERS

Le premier ministre Paul Martin a encore plaidé en faveur de la poursuite sans interférence électorale des travaux de la commission. «Pour l'amour du ciel, laissez le juge Gomery continuer son travail et compléter son rapport», a-t-il lancé au Bloc et au NPD, un message qui a des allures de mantra au sein du PLC.

### Le chef conservateur n'exclut pas malgré tout la tenue d'élections au printemps

MANON CORNELIER  
ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Peu importe les faits dévoilés à la commission Gomery sur le scandale des commandes, les conservateurs ne suivront pas le Bloc québécois dans un geste précipité qui mènerait à la dé faite rapide du gouvernement libéral de Paul Martin. Le chef conservateur, Stephen Harper, veut laisser le temps aux Canadiens de digérer les dernières révélations avant de décider de retirer ou non sa confiance au gouvernement. M. Harper n'a donc pas fermé la porte à des élections printanières. Ce qu'il rejette totalement, cependant, c'est de laisser l'initiative au Bloc.

«Il y a d'autres témoignages à venir que le public devrait aussi entendre. Je ne pense pas que des élections doivent être reportées indéfiniment, mais je ne pense pas non plus qu'il doive y en avoir maintenant», a-t-il dit à l'issue de la réunion de son caucus.

«Ce n'est pas au Bloc québécois de déterminer la date des prochaines élections», dit Harper.

«Ce n'est pas au Bloc québécois de déterminer la date des prochaines élections», dit Harper. Sa position n'a pas ému le chef bloquiste, Gilles Duceppe. «Que [Stephen Harper] soit maître de son jeu, je vais être maître de mien», a-t-il dit à la sortie des Communés. L'idée de profiter d'une journée d'opposition, peut-être aussitôt que la semaine prochaine, pour présenter une motion de non-confiance

VOIR PAGE A 8: HARPER

VOIR PAGE A 8: GOMERY

Commission Gomery: des remous jusqu'à Québec, à lire en page A 3

## Le cardinal Ouellet parmi les 20 candidats les plus crédibles à la papauté

FABIEN DE GLISE

Les chances de Jean-Claude Turcotte de succéder à Jean-Paul II sont minces. Très minces, même. Son homologue archevêque de Québec, le cardinal Marc Ouellet, semble toutefois par tir avec une longueur d'avance pour éventuellement s'asseoir sur le trône de Pierre, selon le *National Catholic Reporter*, qui vient de le placer dans la liste des 20 candidats les plus crédibles à la papauté. L'italien Dionigi Tettamanzi et le nigérian Francis Arinze sont toutefois en meilleure position, selon les preneurs aux livres européens.

Karol Wojtyła n'a pas encore été mis en terre, mais les paris sur son successeur sont bel et bien ouverts. Et pas seulement dans les colonnes des journaux ou dans les coulisses du Vatican mais aussi chez les bookmakers qui souhaitent tirer profit du conclave à venir en proposant depuis le début de la semaine à leurs



Le cardinal Marc Ouellet

VOIR PAGE A 8: OUELLET

Autres informations en page A 2

### INDEX

7	Announcements.....	B 4	Idées.....	A 7
8	Avis publics.....	B 7	Météo.....	B 4
9	Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
10	Décès.....	B 4	Mots croisés.....	B 7
11	Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
12	Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 6

## Les garderies craignent le pire

### Québec couperait 60 millions au moment où Ottawa s'apprête à lui verser 168 millions en deux ans pour les services de garde

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La compression appréhendée de 60 millions de dollars au ministère de la Famille et de l'Enfance sème l'émoi dans les centres de la petite enfance (CPE) et fait craindre le pire pour la qualité des services.

Si elle est confirmée lors du dépôt des crédits, prévu dans quelques semaines, la commande de compressions qui circule dans les officines gouvernementales viendrait s'ajouter aux 20 millions déjà amputés il y a deux ans au budget de 1,4 milliard alloué aux services de garde. Comble de l'ironie, le régime minceur qui serait ainsi imposé aux garderies sur vient au moment même où le fédéral s'apprête à verser au gouvernement du Québec 168 millions pour les deux prochaines années et 294 millions par la suite pour les services de garde, sommes que Québec devrait cependant être libre d'utiliser à sa guise.

La directrice du CPE Patro Bouts d'Choux ne voit tout simplement pas comment elle pourrait livrer ces compressions de 4 %.

«L'an dernier, il a déjà fallu abolir deux postes à la pédagogie, dont une soutenait les responsables de services de garde en milieu familial. Nous nous coupé les heures de la cuisine. Je n'ai plus de marge de manœuvre. Notre survie est en jeu», s'exclame la directrice Nathalie Roy.

Réfléchissant à voix haute, Mme Roy envisage de fermer le groupe de la pouponnière, plus coûteux. «Mais si je coupe ça, ça dimi-

nuera la subvention», se ravise-t-elle. Elle se rabattra plutôt sur le temps prévu pour les réunions de personnel, le soutien au milieu familial et la préparation pédagogique. «Mais même en coupant ça, je n'arrive pas à éponger le déficit, qui serait de 42 000 \$», poursuit Mme Roy, qui a entamé des démarches auprès de son député la semaine dernière.

Les membres de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCE) un peu partout au Québec sollicitent actuellement de telles rencontres avec leurs élus locaux pour les sensibiliser aux effets d'une telle compression. «Il n'y a pas de gras dans un CPE», lance la présidente de l'AQCE, Hélène Potvin, soulignant que 80 % du budget est consacré à la masse salariale régie par des conventions collectives. «Il y a aussi le loyer, le chauffage, l'électricité; ce n'est pas simple à compresser. Ce qui reste, c'est la nourriture, des reports d'aménagement, des coupes en formation du personnel», fait valoir Mme Potvin, soulignant que la qualité du service en souffrirait à coup sûr. L'AQCE estime plutôt que des augmentations de budget de 140 millions seraient nécessaires pour couvrir l'augmentation des coûts de système et compléter les 200 000 places promises (188 000 places sont actuellement disponibles).

La présidente de l'AQCE dénonce «l'incohérence» du gouvernement alors qu'il s'apprête à annoncer au cours des prochaines semaines une politique de conciliation travail-famille où les CPE pourraient



«L'an passé, beaucoup de CPE étaient sur la ligne rouge. Une nouvelle coupe les fera basculer du côté d'un déficit»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Il n'y a pas de gras dans un CPE», dit la présidente de l'Association québécoise des centres de la petite enfance.

VOIR PAGE A 8: GARDERIES

# LE DEVOIR



# LE DEVOIR

■



# LE DEVOIR

